

L'honorable M. DANDURAND: Si mon honorable ami veut proposer l'ajournement du débat, il est libre de le faire.

Le très honorable sir GEORGE E. FOSTER: Dans ce cas, je suis très heureux de proposer que le débat soit ajourné.

En conséquence, le débat est ajourné.

RAPPORTS DES EMBRANCHEMENTS DE CHEMINS DE FER

INTERPELLATION

L'honorable W.-B. ROSS: L'an dernier, l'honorable ministre dirigeant cette Chambre nous a donné ce que l'on pourrait appeler un rapport sur les opérations des embranchements de chemins de fer, qui mentionnait leurs recettes et leurs dépenses. Je ne vois pas que semblable rapport ait été déposé cette année.

L'honorable M. DANDURAND: Je ne me souviens pas d'avoir mentionné ce rapport. Je sais que lorsque nous avons adopté les bills concernant ces embranchements, un énoncé général au sujet de chaque embranchement, ou de tous les embranchements,—je ne me rappelle pas au juste sous quelle forme il fut présenté—fut requis du ministère des Chemins de fer; c'était pratiquement un rapport annuel.

L'honorable W.-B. ROSS: Nous voulons connaître le coût et les recettes des opérations. Quelques-uns de ces embranchements font de très bonnes affaires, et j'espère que nous constaterons que tous paient leurs déboursés. Je demande à mon honorable ami de bien vouloir nous donner un semblable rapport, encore cette année.

L'honorable M. DANDURAND: Je soumettrai au ministère des Chemins de fer la suggestion de mon honorable ami.

DEMANDES DE DIVORCE

DEPOSITION DES PETITIONS

L'honorable M. WILLOUGHBY: Je demande la permission de présenter une liste des pétitions de divorce qui ont été déposées dans nos archives. Il y en a 150. Je ne veux pas retenir ici le Sénat en lui donnant la lecture des demandes elles-mêmes, mais je lirai les noms, si on le désire.

Quelques honorables SENATEURS: Vous pouvez nous en dispenser.

Le très honorable M. GRAHAM: Je ne veux seulement pas les connaître.

L'honorable M. DANDURAND: Ces noms apparaîtront demain aux procès-verbaux?

Le très hon. sir GEORGE E. FOSTER.

L'honorable M. WILLOUGHBY: Ceux qui lisent les procès-verbaux du Sénat pourront les voir.

Le Sénat s'ajourne jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

Mercredi, 1er février 1928.

M. le président ouvre la séance à trois heures.

Prières et affaires courantes.

BILL CONCERNANT LA POSSESSION D'ARMES

PREMIERE LECTURE

Bill B, intitulé: "Loi modifiant certaines dispositions du Code criminel relativement à la possession d'armes.—L'hon. M. Belcourt.

BILL MODIFIANT LA LOI DES PEN- SIONS

PREMIERE LECTURE

Bill C, intitulé: "Loi modifiant, à l'égard des pensions des veuves, la loi des pensions."—L'hon. M. Girroir.

BILL DES MALADIES VENERIENNES

PREMIERE LECTURE

Bill D, intitulé: "Loi portant empêchement au mariage pour cause de maladie vénérienne."—L'hon. M. Girroir.

CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA

RAPPORTS DES EMBRANCHEMENTS

L'honorable M. DANDURAND: On s'est enquis hier des recettes et des dépenses des embranchements des chemins de fer nationaux du Canada. J'ai reçu du sous-ministre une lettre ainsi conçue:

Dans les débats de la séance d'hier au Sénat j'ai lu la demande de l'honorable sénateur Ross au sujet d'un état des recettes et des dépenses des embranchements du National-Canadien.

J'écirai à l'administration afin de savoir s'il est possible de préparer cet état et je vous renseignerai sous le plus bref délai.

Tout à vous,

Geo. W. Yates,

Sous-ministre adjoint.

L'honorable M. McMEANS: Relativement à ces voies ferrées, il est une chose que j'ignore entièrement et que le public devrait connaître. Lorsqu'ils veulent se procurer des fonds, les chemins de fer nationaux du Canada émettent des obligations que l'Etat garantit. Cette dette figure-t-elle dans les Comptes publics de l'année?